**Pays concerné(s) : Autriche (Vienne ou Salsbourg)**

FLASH INFO : OFFRE DE BOURSE

**Nom du programme : Résidences d’artistes**

* **Présentation générale du programme:**

**Description :**

En coopération avec KulturKontakt Austria, la Chancellerie fédérale autrichienne met à disposition 50 résidences en Autriche. Ces résidences sont basées à Vienne ( pour toutes les disciplines) ou Salzbourg (seulement pour les arts visuels, la photographie ou les arts médiatiques) et ce, pour l'année 2019.

**Objectifs :**

La résidence est conçue pour offrir une occasion de se familiariser avec la scène artistique autrichienne, son environnement culturel et de prendre contact avec les artistes autrichiens. Il est attendu des résidents qu’ils terminent un projet pendant leur séjour. Dans le domaine de l'éducation culturelle, le séjour est principalement conçu pour favoriser les échanges et la mise en réseau et non la réalisation d'un projet.

Pendant leur séjour, les artistes en résidence seront familiarisés avec la scène artistique et l'environnement culturel. Les activités proposées comprennent des visites dans des galeries, des studios et des musées, des contacts avec le secteur de la littérature et de l'édition, ainsi qu'un accès à la vie musicale de Vienne. Chaque fois que cela est possible, les résidents recevront des billets gratuits pour des foires d'art et de livre, le Festival international de danse Impuls et d'autres événements.

Pendant leur séjour à Salzbourg, les artistes en résidence seront pris en charge par Kunstverein Salzburg. Les résidences de Salzbourg ne sont disponibles que pour les artistes des domaines des arts visuels, de la photographie artistique et de l'art médiatique.

Il est possible de participer activement au programme d'artistes en résidence-Go-to-School de KulturKontakt Austria (le programme comprend des ateliers dans les écoles autrichiennes).

* **Profil des candidat(e)s :**

Cet appel est ouvert à tout artiste :

* résidant en Fédération Wallonie-Bruxelles
* ayant terminé sa formation
* ayant un niveau élevé de compétence en anglais ou en allemand nécessaire afin de s'engager dans un dialogue créatif dans un contexte international
* ayant moins de 40 ans (donc né(e) après le 31/12/1978).

Si une demande est présentée par un duo, au moins un des deux artistes doit être né après le 31 décembre 1978, et la carrière artistique des deux personnes doit être présentée

* n’ayant pas encore participé à un programme d'artistes en résidence organisé par KulturKontakt Austria

Il sera demandé un rapport de fin de mission en fin de séjour.

* **Durée du programme :**

La durée du séjour en 2019 varie en fonction de la discipline artistique:

* Résidence de 3 mois pour artistes visuels, photographes d'art, artistes médiatiques, compositeurs
* Résidence de 1-2 mois pour écrivains et traducteurs littéraires
* Résidence de 1 mois pour les éducateurs artistiques et culturels
* **Domaine(s) éligible(s) :**

Les candidatures peuvent être soumises pour seulement 1 des disciplines suivantes:

* Arts visuels (sauf les arts de la scène) ;
* Photographie d'art
* Art médiatique (sauf le secteur cinématographique pour des raisons organisationnelles) ;
* Composition (musique nouvelle, musique électroacoustique, musique expérimentale) ;
* Littérature ;
* Littérature pour les enfants et les jeunes ;
* Traduction littéraire ;
* Éducation culturelle (ceux qui sont responsables de la partie pédagogique d'une exposition, d'un concert, d'un théâtre, etc. et en charge de la communication entre le public et les artistes ou l'art).
* **Introduction des candidatures:**
* Délai de candidature : postuler avant le 30/09/2018
* Formulaire de candidature téléchargeable sur le site : [www.artists-in-residence-austria.at](http://www.artists-in-residence-austria.at)
* **Procédure générale de sélection :**

La sélection sera effectuée par des jurys experts sectoriels.

* **Modalités financières :**
* contribution aux frais de subsistance : 800 euros/mois.
* participation aux frais de voyages locaux en transports en commun à Vienne ou Salzbourg (forfait mensuel)
* couverture pour l’assurance accident et santé sauf pour les maladies chroniques et le travail dentaire.

Les frais de voyage A/R sont à charge du résident.

* **Personne(s) de contact :**

Nom: Charlotte Sucher

Emails:

[charlotte.sucher@bka.gv.at](mailto:charlotte.sucher@bka.gv.at) + [application@artists-in-residence-austria.at](mailto:application@artists-in-residence-austria.at) + [residencies@kulturkontakt.or.at](mailto:residencies@kulturkontakt.or.at)

Adresse postale : Bundeskanzleramt – Abteilung II/6 - Concordiaplatz 2 - 1010 Wien

Pour toute information complémentaire: [https://www.kunstkultur.bka.gv.at/artists-in-residence](https://nam03.safelinks.protection.outlook.com/?url=https%3A%2F%2Fwww.kunstkultur.bka.gv.at%2Fartists-in-residence&data=02%7C01%7C%7Cab5055e398414d8520bc08d608dba71b%7C84df9e7fe9f640afb435aaaaaaaaaaaa%7C1%7C0%7C636706137533923377&sdata=HGQyzp%2BF%2B70g%2Bahm3PwjODbXgRIVhbM8eYUy31WHdbY%3D&reserved=0)

Cette fiche vous est communiquée par le service Bourses Internationales de WBI.

Marie-Sophie Wéry